

# Concours des décorations de Noël 2021



Chaque année, un concours des décorations et illuminations de Noël est organisé par la Ville.

La Municipalité vous encourage vivement à participer à ce concours afin d'embellir notre ville et faire en sorte qu'elle brille de mille feux en cette fin d'année...

Dépêchez-vous, il ne vous reste plus que quelques jours pour vous inscrire !

Le jury passera **du 6 au 15 décembre 2021** et élira les plus belles décorations de Noël.

Madame, Monsieur, dans le cadre de nos traditions, la ville de L'Isle-Adam organise un concours des illuminations et décorations de Noël afin de donner à la ville une ambiance festive et joyeuse.

**Article 1 : Conditions de participation**  
La participation à ce concours est gratuite. Les participants au concours ne pourront en aucun cas faire partie des membres du jury.

Les illuminations et décorations doivent impérativement être visibles de la rue. Il y a lieu de fournir des lieux d'accès pour piétons, voies de bus ou autres (bancs à reculer) à l'inscription. Les illuminations doivent être visibles entre 17h et 22h. Les personnes doivent participer au concours. Déjà, obligatoirement s'inscrivent avant le 5 décembre 2021. Les habitants doivent participer au concours d'inscription obligatoirement par l'intermédiaire d'un bulletin d'inscription, disponible à l'accueil de la Mairie de sur le site internet [www.ville-isle-adam.fr](http://www.ville-isle-adam.fr).

**Article 2 : Dates de l'événement**  
Les inscriptions au concours sont ouvertes à compter du 25 novembre 2021. La clôture définitive des inscriptions est fixée au 10 décembre 2021.

Le concours des illuminations et décorations de Noël est composé de deux catégories distinctes :

- la catégorie « particuliers - Maisons et jardins »
- la catégorie « particuliers - Maisons et jardins »

Dans chaque catégorie, les prix suivants seront décernés :

- 1<sup>er</sup>, 2<sup>es</sup> et 3<sup>es</sup> prix
- Prix de l'originalité
- Prix de l'installation et l'entretien de l'éclairage dans son ensemble

**Article 3 : Remise des prix**  
Les récompenses seront attribuées à l'occasion de l'inauguration du marché de Noël (parking de l'Hôtel de Ville) le vendredi 27 décembre.

**Article 4 : Engagement des participants**  
Chaque inscription implique de la part des participants l'acceptation

## Infos pratiques

Inscrivez-vous avant le 5 décembre !

## Documents

[Flyer concours décorations et illuminations de Noël 2021 - Coupon inscription](#)

[Flyer concours décorations et illuminations de Noël 2021 - Règlement](#)

## Liens utiles

[Festivités de Noël à L'Isle-Adam 2021](#)

## Contact

Inscription : [concours@ville-isle-adam.fr](mailto:concours@ville-isle-adam.fr)

